

LE HAVRE, le 3 JAN. 2018

Le Président

Monsieur le Maire,

La Communauté de l'Agglomération Havraise réalise une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de l'Estuaire de la Seine.

En tant qu'autorité organisatrice de mobilité, l'objectif de la CODAH est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport sur le territoire (circulation routière, stationnement, transports collectifs,...). Pour ce faire, l'enquête doit être effectuée soit en face-à-face, soit par téléphone auprès de 7 500 habitants.

La Communauté de l'Agglomération Havraise, maître d'ouvrage, a confié à la société TEST SA la réalisation de cette enquête qui se déroulera du 9 janvier au 21 avril 2018. Afin de garantir la réussite de cette démarche de grande envergure, je vous remercie de bien vouloir réserver votre meilleur accueil aux enquêteurs de la société TEST SA et de faire connaître la réalisation de cette enquête, par une large information auprès de vos services et de votre population au travers de vos publications et de vos supports locaux de communication.

Les ménages concernés par l'enquête ont été tirés au sort et pourront être interrogés soit en face-à-face avec le passage d'un enquêteur à leur domicile soit par téléphone. Le mode de passation sera précisé dans le courrier envoyé aux ménages retenus quelques jours avant la réalisation de l'enquête.

Une notice explicative ci-jointe précise les modalités de l'enquête. La Communauté de l'Agglomération Havraise reste à votre disposition au 02 35 22 25 25 pour tout renseignement complémentaire.

Assuré de votre soutien pour mieux connaître les déplacements journaliers sur notre territoire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Monsieur Dominique GRANCHER  
Maire  
Mairie de Mannevillette  
34 rue d'Estouteville  
76290 MANNEVILLETTE



## NOTE EXPLICATIVE

### I- QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE DÉPLACEMENTS

L'objectif d'une enquête déplacements est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mesurer leurs évolutions et mieux organiser le système de transport dans notre territoire (circulation routière, stationnement, transports collectifs,...).

### II- DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Cette enquête se déroulera, en face-à-face au domicile des ménages ou par téléphone, du 09 janvier au 14 avril 2018 auprès de 7 500 personnes résidentes du territoire de l'Estuaire de la Seine. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés à leur domicile (soit directement, soit par téléphone), pour fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de participer à l'enquête.

Au sein de chaque ménage, toutes les personnes âgées de 5 ans ou plus sont enquêtées sur leurs pratiques de mobilité et sur les déplacements effectués la veille du jour de l'entretien. Bien entendu, les jeunes personnes peuvent, pour répondre, se faire aider par les parents. Des informations générales sur la motorisation (nombre et principales caractéristiques des véhicules) du ménage sont également sollicitées.

### III- LES PRINCIPALES QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER

Pourquoi cette enquête ? - L'organisation des transports et l'amélioration du cadre de vie à l'intérieur du territoire enquêté impose de connaître les pratiques de déplacements des habitants.

Pourquoi suis-je interrogé(e) ? - Pour réaliser l'enquête, des logements sont tirés au sort. Ce sont les occupants de ces logements qui sont interrogés de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants du territoire.

En quoi l'enquête m'intéresse-t-elle ? - L'enquête porte sur les déplacements quotidiens des habitants. Elle a pour objectif principal de connaître la mobilité et l'utilisation des différents modes de transport. Elle fournira aux autorités compétentes des éléments pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs et aux infrastructures du territoire.

Est-il utile que je réponde ? - Oui, votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement au chômage, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez dans le territoire. Vous êtes donc bien représentatif d'une situation particulière et il est utile que vous répondiez.

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ? - Non, et soyez rassuré(e), d'une part la loi vous protège et garantit la confidentialité de vos réponses, d'autre part, l'enquêteur que nous avons désigné pour vous rencontrer est soumis au secret professionnel.

Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent dans le seul but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme.

### IV - LES DISPOSITIONS PRISES AU TITRE DE LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Cette enquête, effectuée selon une méthode largement éprouvée (plusieurs dizaines d'enquêtes similaires ont été menées en France depuis une quarantaine d'années), a été déclarée auprès de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est la société TEST SA ([test-sa.com](http://test-sa.com)). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et ses modificatifs, les personnes enquêtées bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Si elles souhaitent exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, elles doivent s'adresser à la société TEST, en charge du recueil. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. En fin d'enquête, toutes les informations nominatives concernant les personnes enquêtées seront détruites. Les fichiers constitués ainsi que les exploitations réalisées seront rendues totalement anonymes conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés ».

### V - CONTACTS

\*Communauté de l'Agglomération Havraise – 19 rue Georges Braque – 76600 LE HAVRE  
Tel : 02 35 22 25 25

\*Société TEST - 7 rue Jean Mermoz, Bât. B, 78000 VERSAILLES